

Procès-verbal N°2 de la Commission des Compétitions Seniors

Réunion du :	Jeudi 30 Juillet 2026
À :	14h00 (En Visio)
Présidence :	M. Jean Pierre RIEU
Présents :	Mme Cendrine MENUJIER, Mr Bernard PERIS, Mr Patrick AURILLON, Mr Pierre Jean JULLIAN
Absent(s) :	

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n°affiliation@occitanie.fr.) Seuls les courriels identifiés avec le NOM, Prénom et qualité de l'auteur seront pris en compte par le district.
A défaut du respect des prescriptions ci-dessous énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (Cf. ART 17.1 du règlement intérieur du District).

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

APPROBATION DES PROCES VERBAUX

La Commission approuve le PV N°1 de la réunion du Vendredi 17 Juillet 2026.

CHAMPIONNAT SENIORS - MODIFICATIONS

1. Dépt 4

- ✓ Suite à la demande d'engagement de S.S.B. LA GD COMBE d'une équipe réserve.
- ✓ La Commission émet un avis favorable.
- ✓ Elle sera affectée en **D4 Poule A.**

2. Dépt 4

- ✓ Suite à la demande d'engagement de F.C MONTFRINOIS
- ✓ La Commission émet un avis favorable sous réserve de respect des obligations financières.
- ✓ Elle sera affectée en **D4 Poule C.**

3. Dépt 4

- ✓ Suite à la demande d'engagement de SC. FOURNES.
- ✓ La Commission émet un avis favorable.
- ✓ Elle sera affectée en **D4 Poule B.**

CHAMPIONNAT SENIORS – COMPOSITION DES POULES

Dépt 4 Poule A (12 Clubs)

1. FC CALVISSON
2. FC SALINDRES 2
3. FC VATAN 2
4. FC PAYS UZES
5. FC BOISSET GAUJAC (Sous réserve du respect des obligations financières)
6. SO LA CALMETTE
7. EF VEZENOBRES CRUVIERS 2
8. F.C SAINT CHAPTES 2
9. AS BAGARD 2



10. FC LANGLADE 2
11. US VESTRIC 2
12. SSB LA GRAND COMBE 2

Dépt 4 Poule B (11 ou 12 Clubs)

1. INDEPENDANTE PSE 30
2. RC ARAMON
3. FC ST QUENTIN
4. FC RIBAUTES LES TAVERNES 2
5. ST GERVASY
6. ES THEZIER 2
7. NIMES EST FUTSAL
8. SC PUJAUT 2
9. AS POULX
10. FC CANABIER 2
11. SC FOURNES

Dépt 4 Poule C (12 Clubs)

1. ES LES TROIS MOULINS
2. F.C RODILHAN 2
3. CO SOLEIL LEVANT 2
4. JSO AUBORD 2
5. AS VENEJAN
6. FC BAGNOLS PONT 3
7. N.CHEMIN BAS 3
8. ZEPHYRS CONGENIES 2
9. US VESTRIC 1
10. US BOUILLARGUES
11. GALLIA C. QUISSACOIS 2
12. F.C MONTFRINOIS (Sous réserve du respect des obligations financières)

✓ **La composition des poules est soumise à la validation par les commissions.**

- **Financières suivant l'article 28 des RG du District Gard-Lozère.**
- **Statuts et règlements (dossier en instance).**

➤ **Suite à ces derniers engagements il ne reste plus qu'une place vacante.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président

Mr Jean Pierre Rieu



La Secrétaire

Mme Cendrine MENUJIER

